

---

## PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIUSSS DE L'ESTRIE – CHUS LE JEUDI 11 FÉVRIER 2021, PAR VIDÉOCONFÉRENCE ZOOM

<b>Présences :</b>	Isabelle Boucher Patricia Bourgault Dominique Dorion Jocelyne Faucher André Forest Jacques Fortier Marie-Paule Gendron Diane Gingras Rachel Hunting Michel Kinumbe Elungu Michel Lafrance Patrice Lamarre Marie-Claude Rodrigue Denis Roussel Serge Therrien Alain Thivierge Raymonde Vaillancourt	Administrateur Administrateur Membre observateur Administrateur Administrateur Président Membre observateur Vice-présidente Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur
<b>Absences motivées :</b>	Lane Chamberland Gerald R. Cutting Caroline Germain Stéphane Tremblay	Administrateur Administrateur Administrateur Président-directeur général
<b>Invités :</b>	Pascale Bélisle Robin Marie Coleman Karine Duchaineau  Donald Haineault Josée Paquette  Isabelle Dionne	Adjointe au président-directeur général et aux affaires publiques Présidente-directrice générale adjointe Directrice générale adjointe au programme santé physique générale et spécialisée  Directeur général adjoint aux programmes sociaux et de réadaptation Directrice des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques  Directrice scientifique du Centre de recherche sur le vieillissement

---

### 1.0 Ouverture de la séance et constatation des présences

Le président, M. Jacques Fortier, souhaite la bienvenue à tous à cette 52<sup>e</sup> assemblée du conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.

Après vérification du quorum, la séance est ouverte.

---

### 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président informe les membres que les deux points suivants sont ajoutés à l'ordre du jour, soit :

- Au point 8.1.3, la nomination au conseil d'administration du Réseau estrien en développement social;
- Au point 9.0, dans le divers, la problématique de stationnement au Centre Providence de la Haute-Yamaska.

**SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, L'ORDRE DU JOUR SUIVANT EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

- 1. Ouverture de la séance et constatation des présences**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Période de questions du public**
- 4. Lecture, approbation et suivis du procès-verbal de la séance ordinaire tenue par vidéoconférence Zoom le 14 janvier 2021**
- 5. Informations du président du conseil d'administration et du président-directeur général**
- 6. Points pour échanges (discussion et/ou décision) AGIR POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ET LA COMMUNAUTÉ**
  - 6.1 Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles et la communauté**
    - 6.1.1 Diversité de genre : Optimiser le parcours de soins et services de nos personnes usagères transgenres et non binaires
  - 6.2 Assurer la qualité des soins et services**
    - 6.2.1 Recommandations du comité de prestation sécuritaire des soins et des services aux usagers
    - 6.2.2 Planification bisannuelle 2020-2022
  - 6.3 Garantir l'accessibilité aux soins et services**
  - 6.4 Utiliser judicieusement les ressources**
    - 6.4.1 Santé globale des ressources humaines (présentation des données à la P10)
  - 6.5 Intégrer la mission universitaire**
    - 6.5.1 Rapport annuel du Centre de recherche sur le vieillissement 2019-2020
- 7. Informations des comités et instances du conseil d'administration et du président-directeur général**
  - 7.1 Comité sur la mission universitaire du 21 janvier 2021
  - 7.2 Comité des ressources humaines et des communications du 22 janvier 2021
  - 7.3 Comité de vérification et de suivis budgétaires du 28 janvier 2021
  - 7.4 Comité de gouvernance et d'éthique du 2 février 2021
- 8. Agenda de consentement AGIR POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ET LA COMMUNAUTÉ**
  - 8.1 Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles et communautés**
    - 8.1.1 Exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie – CHUS
      - 8.1.1.1 Effectifs des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie – CHUS
    - 8.1.2 Calendrier du conseil d'administration 2021-2022
    - 8.1.3 Nomination au conseil d'administration du Réseau estrien en développement social
  - 8.2 Assurer la qualité des soins et services**
    - 8.2.1 Certification – Pouvoir d'inspection
  - 8.3 Garantir l'accessibilité aux soins et services**
  - 8.4 Utiliser judicieusement les ressources**
    - 8.4.1 Registre des signataires autorisés RAMQ
    - 8.4.2 Renouvellement du contrat du système de gestion des ressources humaines et de la paie
  - 8.5 Intégrer la mission universitaire**
    - 8.5.1 Comité d'éthique de la recherche – Renouvellement d'un mandat
    - 8.5.2 Centre de recherche du CHUS – Nomination de deux nouveaux chercheurs
- 9. Divers**
  - 9.1 Problématique de stationnement au Centre Providence de la Haute-Yamaska
- 10. Huis clos**
  - 10.1 Cadres supérieurs
- 11. Clôture de la séance**

### **3.0 Période de questions du public**

---

Une question est soumise par un représentant de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) de l'Estrie à savoir pour quels motifs l'employeur a priorisé l'accès à la vaccination à certains titres d'emplois, par exemple les membres collègues des laboratoires, de l'imagerie médicale et de l'électrophysiologie médicale, sachant qu'ils sont exposés au virus et qu'ils n'ont pas de relève s'ils tombent au combat ?

La présidente-directrice générale adjointe répond en expliquant que l'ensemble des établissements devait appliquer la vaccination de la même façon pour chaque catégorie de personnel. Cependant, une nouvelle directive vient d'être envoyée qui obligera à ce que certains employés de l'APTS soient ciblés. Les informations seront disponibles sous peu.

### **4.0 Lecture, approbation et suivis du procès-verbal de la séance ordinaire tenue par vidéoconférence Zoom le 14 janvier 2021**

---

**SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, LE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 14 JANVIER 2021 EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ TEL QUE PRÉSENTÉ.**

**Suivis de la séance ordinaire tenue le 14 janvier 2021.**

Aucun suivi n'est mentionné.

### **5.0 Informations du président du conseil d'administration et du président-directeur général**

---

Le rapport d'activités du président du conseil d'administration et du président-directeur général pour la période du 14 janvier au 11 février 2021 a été transmis aux membres.

Le président fait part des différentes activités ayant eu lieu.

### **6.0 Points pour échanges (discussion ou décision) AGIR POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ET LA COMMUNAUTÉ**

---

#### **6.1 Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles et communautés**

##### **6.1.1 Diversité de genre : Optimiser le parcours de soins et services des personnes usagères transgenres et non binaires**

Le président invite Mme Robin Marie Coleman, présidente-directrice générale adjointe, à présenter les travaux en cours sur la diversité de genre – Optimiser le parcours de soins et de services des personnes usagères transgenres et non binaires.

Depuis 2019, en Estrie, comme ailleurs au Québec, la demande de soins et services pour les personnes usagères transgenres et non binaires est grandissante. Comme aucun parcours de soins et de services n'a encore été conçu spécialement pour y répondre, ces personnes font face à certaines difficultés, qui, dans certains cas, génèrent des plaintes et des demandes médias. Cet état de fait n'est pas sans confirmer le besoin du personnel d'avoir de meilleures connaissances sur ces enjeux propres.

Considérant que le CIUSSS de l'Estrie – CHUS a la volonté, avec les partenaires, d'améliorer l'offre de soins et de services, afin d'être un milieu de travail où la diversité, l'inclusion et l'équité sont valorisées.

## 6.2 Assurer la qualité des soins et services

### 6.2.1 Recommandation du comité de prestation sécuritaire des soins et services aux usagers

Le président invite M. André Forest, président du comité de vigilance et de la qualité (CVQ), à présenter la recommandation soumise par le comité de prestation sécuritaire des soins et services aux usagers (CPSSSU).

Le CPSSSU a pour mandat d'assurer au conseil d'administration que l'établissement respecte les règlements, les politiques et les protocoles au regard de la gestion des risques et qu'il remplisse ses obligations en ce qui a trait à la sécurité des usagers. Il est garant des principes, des procédures, des règles et du suivi de l'application des orientations approuvées par le conseil d'administration de l'établissement. Le CPSSSU exerce donc un rôle de vigie pour la mise en place de la gestion des risques dans l'établissement. Il se fait le promoteur de la sécurité des soins et des services offerts et apporte un soutien au personnel et aux professionnels dans la recherche et le développement de moyens pour accroître la sécurité des usagers.

Le CPSSSU a fait plusieurs recommandations au CVQ depuis le mois d'octobre dernier, dont :

1. Intégration des parties prenantes suivantes : éthique, usagers, gestion de risques pour soutenir et équilibrer certaines prises de décisions complexes en lien avec la COVID-19. Cette mesure permettrait aussi d'assurer, le cas échéant, la mise en place de mesures de mitigation appropriées aux risques inhérents de ces décisions.
2. Renforcer la continuité des soins et des services lors des points de transition, particulièrement lors de changements dans les trajectoires de soins et de services aux usagers à cause de la COVID-19.
3. Réaliser une analyse systémique de l'ensemble des recommandations du coroner émises pour le CIUSSS de l'Estrie - CHUS et du suivi qui en est fait par l'ensemble des directions et instances concernées par leur application. L'idée est de voir dans quelle mesure le processus s'est amélioré au cours des dernières années et de mieux circonscrire les forces et les éléments à améliorer au processus.
4. Quatre recommandations ont été faites en lien avec des tentatives de suicide/suicides, incluant la poursuite des travaux transversaux en lien avec la prévention du suicide (voir fiche de présentation ci-jointe).

Monsieur Forest informe les membres des quelques actions qui ont été prises pour adresser les recommandations. Pour les autres recommandations, un travail concerté entre plusieurs directions est nécessaire et le CVQ assurera les suites à donner.

### 6.2.2 Planification bisannuelle 2020-2022

Madame Robin Marie Coleman présente la planification bisannuelle 2020-2022.

Tel que le prévoit l'article 55 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (LMRSSS), un plan d'action doit être développé pour permettre la mise en œuvre des orientations stratégiques déterminées par le ministre et donner suite à l'entente de gestion et d'imputabilité (EGI).

La planification annuelle de l'établissement présente les orientations et les priorités selon les besoins de la population, le développement des services, les enjeux provenant des directions et des trajectoires, l'inventaire des risques organisationnels et les priorités du ministère de la Santé et des Services sociaux. Les objectifs à atteindre sont déclinés dans les directions. Une boucle de validation est réalisée lors de l'exercice annuel afin de veiller à ce que les indicateurs soient pertinents pour les équipes et se rapprochent de notre Vrai Nord.

À la lumière des constats effectués au cours de la dernière année et du contexte particulier lié à la COVID-19, le conseil d'administration a accepté le 26 novembre 2020, l'idée de prolonger le plan annuel 2020-2021 jusqu'en 2022, et ce, sous recommandation du comité de direction de l'établissement. La Direction de la qualité, de l'éthique, de la performance et du partenariat a donc mis en œuvre une démarche allégée de planification bisannuelle.

Madame Coleman présente en détail la démarche proposée et après questions et commentaires, la résolution suivante est adoptée.

**RÉSOLUTION : CA- 4979 - 2021-11-02**

**Relative à la planification bisannuelle 2020-2022**

- CONSIDÉRANT :**
- l'article 55 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (LMRSSS) qui prévoit un plan d'action annuel ;
  - que le plan bisannuel 2020-2022 est en continuité du plan annuel 2020-2021 et tient compte :
    - o des priorités d'action mises de l'avant par le plan stratégique du MSSS 2019-2023;
    - o des engagements à l'entente de gestion et d'imputabilité;
    - o des priorités du conseil d'administration;
    - o des priorités organisationnelles (dont les projets stratégiques et les risques majeurs).
  - la démarche réalisée au sein de l'établissement pour arriver à ce plan bisannuel 2020-2022;
  - que certains indicateurs et leurs cibles restent à être précisés afin de nous assurer que ce soit des indicateurs mesurables et des objectifs réalistes;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'ADOPTER :** le plan bisannuel 2020-2022 du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.

**6.3 Garantir l'accessibilité aux soins et services**

Aucun point n'est présenté dans cette section.

**6.4 Utiliser judicieusement les ressources**

**6.4.1 Santé globale des ressources humaines (présentation des données à la P10)**

Le président invite Mme Josée Paquette, directrice des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques, à présenter la santé globale des ressources humaines en contexte de la pandémie COVID-19.

Madame Paquette précise que la présentation vise à se donner une perspective commune des enjeux et des leviers à considérer dans le contexte actuel de la pandémie et du rétablissement à venir pour la santé globale des ressources humaines.

Elle présente en détail des données en lien avec les assurances salaires et la CNESST, le temps supplémentaire, le temps supplémentaire obligatoire, le recrutement des ressources et des informations détaillées sur la santé physique et psychologique des gestionnaires. Ainsi, Mme Paquette précise que le CIUSSS de l'Estrie – CHUS s'est doté de stratégies de soutien à la santé psychologique de la communauté et des gestionnaires pendant la pandémie et pour soutenir la phase de rétablissement.

Enfin, elle indique que des réflexions sont en cours afin de revoir les valeurs de l'établissement pour mousser la santé globale des ressources au quotidien.

Le président la remercie pour cette présentation.

## **6.5 Intégrer la mission universitaire**

### **6.5.1 Rapport annuel du Centre de recherche sur le vieillissement (CdRV) 2019-2020**

Le président invite Mme Isabelle Dionne, directrice scientifique du CdRV, à présenter le rapport annuel 2019-2020.

Madame Dionne indique que la mission du CdRV est de produire et intégrer les connaissances sur les processus soutenant le vieillissement en santé et l'adaptation de la société à ce défi complexe.

Elle présente en détail des chiffres sur le nombre d'acteurs associés au CdRV ainsi que le nombre de publications scientifiques, d'interventions publiques, de prix et de distinctions, de subventions et de communications scientifiques.

Quelques réalisations sont présentées en lien avec des retombées cliniques tangibles, les études de cohortes sur le vieillissement au CdRV et une recherche fondamentale « Rajeunir à partir des cellules »

Madame Dionne conclut en présentant la vision d'avenir du CdRV.

Le président la remercie pour cette présentation.

---

## **7.0 Informations des comités et instances du conseil d'administration et du président-directeur général**

Le président rappelle que chaque président présente un sujet qui ne fera pas partie de l'agenda de consentement, mais dont il considère important d'en informer les membres verbalement.

### **7.1 Comité de la mission universitaire du 21 janvier 2021**

Madame Jocelyne Faucher, présidente, est invitée à présenter les sujets.

### **7.2 Comité des ressources humaines et des communications du 22 janvier 2021**

Madame Diane Gingras, présidente, présente les sujets.

### **7.3 Comité de vérification et de suivi budgétaire du 28 janvier 2021**

En l'absence de M. Lane Chamberland, président, M. Jacques Fortier, fait part des sujets.

### **7.4 Comité de gouvernance et d'éthique du 2 février 2021**

Madame Rachel Hunting, présidente, présente les sujets.

## 8.0 Agenda de consentement AGIR POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ET LA COMMUNAUTÉ

Le président rappelle aux membres que pour les sujets à l'agenda de consentement, le déroulement se fera de façon succincte, lorsqu'une question est formulée, le hors cadre ou le président concerné est appelé à répondre.

### 8.1 Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles et communautés

#### 8.1.1 Exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie – CHUS

##### 8.1.1.1 Effectifs des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie – CHUS

**RÉSOLUTION : CA-4990 à 5025 - 2021-02-11**

**Relative aux effectifs des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie – CHUS**

Les résolutions sont adoptées à l'unanimité sur proposition dûment appuyée. Elles apparaissent dans le dossier en annexe et font partie intégrale du présent document.

#### 8.1.2 Calendrier du conseil d'administration 2021-2022

**RÉSOLUTION : CA- 4980 - 2021-02-11**

**Relative au calendrier du conseil d'administration 2021-2022**

- CONSIDÉRANT :**
- que le Règlement sur la régie interne du conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie – CHUS stipule que chaque année le conseil fixe, par résolution, le calendrier des séances (article 176 de la LSSS);
  - l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité de gouvernance et d'éthique;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'ADOPTER :** le calendrier du conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie – CHUS 2021-2022.

#### 8.1.3 Nomination au conseil d'administration du Réseau estrien en développement social

**RÉSOLUTION : CA-4981 - 2021-02-11**

**Relative à la nomination au conseil d'administration du Réseau estrien en développement social**

- CONSIDÉRANT :**
- que le CIUSSS de l'Estrie – CHUS est membre du Réseau estrien en développement social;
  - la volonté de l'établissement de poursuivre son engagement;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**DE NOMMER :** M. Charles Lamontagne à titre de représentant du CIUSSS de l'Estrie – CHUS au conseil d'administration du Réseau estrien en développement social.

## 8.2 Assurer la qualité des soins et services

### 8.2.1 Certification – Pouvoir d'inspection

#### RÉSOLUTION : CA- 4982 - 2021-02-11

##### Relative à la certification – pouvoir d'inspection

- CONSIDÉRANT :**
- que, selon l'article 346.0.8 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (chapitre S-4,2), un CIUSSS a le pouvoir de faire une inspection dans une résidence privée pour aînés;
  - que, selon l'article 346.0.9 de cette loi, une personne autorisée par le CIUSSS pour effectuer une inspection peut pénétrer, à toute heure raisonnable, dans toute résidence privée pour aînés dont l'exploitant est titulaire d'une attestation temporaire ou d'un certificat de conformité ainsi que dans tout autre lieu, à l'exclusion d'une chambre ou d'un logement, où elle a raison de croire que sont exercées des activités pour lesquelles une attestation temporaire ou un certificat de conformité est exigé en vertu de la loi et qu'elle peut exiger tout renseignement ou tout document relatif à l'application de la loi aux fins d'examen ou de reproduction;
  - que les articles 346.0.8 et 346.0.9 précisent les fonctions reliées à l'identification et à la certification des résidences privées pour aînés et de certaines ressources offrant de l'hébergement pour des clientèles vulnérables;
  - que selon le premier alinéa de l'article 346.0.21 de la loi ainsi que le troisième alinéa de l'article 1 du Règlement sur la certification des ressources communautaires ou privées offrant de l'hébergement en dépendance (chapitre S-4.2, r. 0.1) entré en vigueur le 4 août 2016, ces fonctions de la loi s'appliquent à toute ressource communautaire ou privée offrant de l'hébergement en dépendance.

##### IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

- D'AUTORISER :** le président-directeur général, au nom du CIUSSS de l'Estrie – CHUS, à déléguer Mme Martyne Lafrenière, agente de planification, de programmation et de recherche, à effectuer des inspections dans toute résidence privée pour aînés ou ressource communautaire ou privée offrant de l'hébergement en dépendance, conformément aux articles 346.0.8 et 346.0.9 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*.

## 8.3 Garantir l'accessibilité aux soins et services

Aucun point n'est présenté dans cette section.



## 8.4 Utiliser judicieusement les ressources

### 8.4.1 Registre des signataires autorisés RAMQ

#### **RÉSOLUTION : CA- 4983 - 2021-02-11**

#### **Relative au registre des signataires autorisés RAMQ**

- CONSIDÉRANT :**
- que la loi prévoit qu'il est nécessaire de nommer les personnes autorisées à attester l'exactitude des demandes de paiement qui sont soumises pour des services rendus par les professionnels;
  - que le CIUSSS de l'Estrie – CHUS doit réviser la liste des signataires et établir la mise à jour du « Registre des signataires autorisés pour un établissement du réseau de la santé », document exigé par la RAMQ;
  - la recommandation de la directrice des services professionnels;
  - la responsabilité du conseil d'administration de nommer les personnes autorisées;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

#### **IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'AJOUTER :** le nom de la personne suivante au registre des signataires autorisés du CIUSSS de l'Estrie – CHUS, pour les installations **Hôtel-Dieu – 01101/ Hôpital Fleurimont – 01163/ CSSS du Granit – 01123 :**

- Dre Catherine St-Pierre, chef de service de médecine interne

**D'AJOUTER :** le nom de la personne suivante au registre des signataires autorisés pour le CIUSSS de l'Estrie – CHUS, pour les installations du **CHUS Fleurimont – 01163 / CHUS Hôtel-Dieu – 01103 / Hôpital Brome-Missisquoi-Perkins – 0113X / Hôpital de Granby - 01030 / CSSS de Memphrémagog – 01063 :**

- Dre Annie Deshaies, chef de service d'orthopédie

**DE RETIRER :** le nom de la personne suivante au registre des signataires autorisés pour le CIUSSS de l'Estrie – CHUS, pour les installations du **CHUS Fleurimont – 01163 / CHUS Hôtel-Dieu – 01103 / Hôpital Brome-Missisquoi-Perkins – 0113X / Hôpital de Granby - 01030 / CSSS de Memphrémagog – 01063 :**

- Dr Jean-François Joncas, chef de service démissionnaire d'orthopédie

**D'AJOUTER :** le nom de la personne suivante au registre des signataires autorisés du CIUSSS de l'Estrie – CHUS, pour les installations **Hôtel-Dieu – 0110X / Hôpital Fleurimont – 0116X / Hôpital Brome-Missisquoi-Perkins – 0113X / Hôpital de Granby - 0103X / CSSS de Memphrémagog – 0106 / CSSS de la MRC-de-Coaticook – 0102X :**

- Dre Annick Michaud, chef du département de psychiatrie

8.4.2 Renouvellement du contrat du système de gestion des ressources humaines et de la paie

**RÉSOLUTION : CA-4984 - 2021-02-11**

**Relative au renouvellement du contrat du système de gestion des ressources humaines et de la paie**

- CONSIDÉRANT :**
- que le contrat actuel qui se terminera le 31 mars 2021;
  - le besoin de continuité dans le traitement de la paie du personnel du CIUSSS de l'Estrie – CHUS;
  - la disponibilité éventuelle d'un système unique provincial;
  - que la valeur du contrat de service est évaluée à plus de 4 M\$ et qu'au-delà de ce montant, le processus d'acquisition prévoit l'adoption d'une résolution favorable par le conseil d'administration en vertu des « lignes internes de conduite concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics »;
  - l'inclusion d'une clause dans le futur contrat nous permettant de sortir sans pénalité;
  - l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

- D'AUTORISER :** le déclenchement de la négociation avec le fournisseur Logibec visant à renouveler le contrat de service pour un montant maximal estimé à 7 226 700 \$, pour une période de trois (3) ans.

8.5 **Intégrer la mission universitaire**

8.5.1 Comité d'éthique à la recherche – Renouvellement d'un mandat

**RÉSOLUTION : CA-4985 - 2021-02-11**

**Relative au comité d'éthique à la recherche – Renouvellement d'un mandat**

- CONSIDÉRANT :**
- la responsabilité du conseil d'administration d'approuver les demandes du comité d'éthique de la recherche;
  - le mandat confié au comité sur la mission universitaire par le conseil d'administration de procéder à une analyse des demandes du comité d'éthique de la recherche de l'établissement;
  - l'analyse effectuée par les membres du comité sur la mission universitaire;
  - la recommandation favorable des membres du comité sur la mission universitaire;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

- D'ENTÉRINER :** le renouvellement du mandat de Mme Julie Quenneville pour trois (3) ans au sein du comité d'éthique.

### 8.5.2 Centre de recherche du CHUS – Nomination de deux nouveaux chercheurs

**RÉSOLUTION : CA-4986 - 2021-02-11**

**Relative au centre de recherche du CHUS – Nomination de deux nouveaux chercheurs**

- CONSIDÉRANT :**
- que l'ajout d'un nouveau chercheur doit faire l'objet d'une résolution du conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie – CHUS;
  - que la nomination de deux nouveaux chercheurs a été adoptée par le conseil scientifique du Centre de recherche du CHUS;
  - l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité sur la mission universitaire;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

- D'ENTÉRINER :** la nomination de Mme Marie Brunet et M. Martin Charrette à titre de chercheurs au sein du Centre de recherche du CHUS.

---

## 9.0 Divers

### 9.1 Problématique de stationnement au Centre Providence de la Haute-Yamaska

La présidente-directrice générale adjointe informe les membres des défis et enjeux liés aux problèmes occasionnés par le manque de stationnement au Centre Providence et indique que des solutions sont envisagées pour régler les difficultés vécues.

---

## 10.0 Huis clos

Les invités doivent quitter la salle pour ce point à l'ordre du jour à l'exception de Mme Pascale Bélisle, adjointe au président-directeur général et aux affaires publiques.

En respect à Loi d'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels, de même qu'en s'appuyant sur le règlement de régie interne du conseil d'administration à l'article 10.1, dans le but d'éviter préjudice à une personne et/ou à un professionnel, les sujets suivants sont traités à huis clos.

Le président rappelle que les points suivants ont tous fait l'objet d'une présentation à la séance plénière préalablement à la séance ordinaire.

Après questions et commentaires, les résolutions suivantes sont adoptées.

### 10.1 Cadres supérieurs

#### 10.1.1 Ouverture du poste et nomination du directeur de la vaccination.

**RÉSOLUTION : CA-4987 - 2021-02-11**

**Relative à l'ajout d'un poste de directeur de la vaccination**

- CONSIDÉRANT :**
- le défi entourant la logistique de la vaccination;
  - le besoin de planifier et coordonner la démarche dans les établissements, mais aussi dans l'objectif d'assurer une uniformité dans la gouvernance à mettre en place;
  - la correspondance du ministère de la Santé et des Services sociaux nous demandant l'ajout d'un poste de directeur de la vaccination;

- l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité de gouvernance et d'éthique;
- l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'AUTORISER :** l'ajout d'un poste temporaire de directeur de la vaccination pour une période étendue de mars à octobre 2021.

**RÉSOLUTION : CA- 4988 - 2021-02-11**

**Relative à la nomination de M. Jean Delisle à titre de directeur de la vaccination**

- CONSIDÉRANT :**
- le défi entourant la logistique de la vaccination;
  - la correspondance du ministère de la Santé et des Services sociaux nous demandant l'ajout d'un poste temporaire de directeur de la vaccination;
  - les qualifications de M. Jean Delisle pour assurer ce poste;
  - l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité de gouvernance et d'éthique;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**DE NOMMER :** M. Jean Delisle à titre de directeur de la vaccination.

10.1.2 Ajustement salarial des hors cadres – refonte des classes salariales pour le personnel d'encadrement

**RÉSOLUTION : CA-4989 - 2021-02-11**

**Relative à l'ajustement salarial des hors cadres – refonte des classes salariales pour le personnel d'encadrement**

- CONSIDÉRANT :**
- l'intégration des nouvelles classes salariales du personnel d'encadrement;
  - les nominations de Mme Robin Marie Coleman et M. Rémi Brassard à titre de hors cadres;
  - l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité de gouvernance et d'éthique;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'AUTORISER :** l'ajustement salarial des hors cadres, et ce, rétroactivement selon les calculs effectués à leur dossier respectif.

### 10.1.3 Révision des valeurs du CIUSSS de l'Estrie - CHUS

Pour faire suite à la présentation faite par Mme Josée Paquette, directrice des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques, sur la santé globale des ressources humaines, une discussion a lieu concernant une volonté ferme, de la part des membres du conseil d'administration, d'ajouter une valeur de l'établissement aux valeurs déjà existantes, dont la « bienveillance », qui concerne toute la communauté.

Après échanges, la résolution suivante et proposée pour adoption.

**RÉSOLUTION : CA-5006 - 2021-02-11**

**Relative à la révision des valeurs du CIUSSS de l'Estrie – CHUS**

- CONSIDÉRANT :**
- la volonté du CIUSSS de l'Estrie – CHUS de se donner une perspective commune des enjeux et leviers à considérer dans le contexte de la pandémie et pendant la phase de rétablissement pour le soutien psychologique et la santé globale des ressources humaines;
  - que le conseil d'administration soutient la direction générale et son comité de direction afin d'amorcer une démarche pour réviser les valeurs de l'établissement en fonction des stratégies à mettre en place;
  - la proposition émise par les membres du conseil d'administration, de considérer l'ajout de la valeur « bienveillance » (la bienveillance pour soi-même et pour les autres, au quotidien), aux trois valeurs déjà existantes de l'établissement, dont « Humanisme », « Engagement » et « Adaptabilité »;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

- D'AJOUTER :** aux valeurs déjà existantes de l'organisation, la valeur « bienveillance » (la bienveillance pour soi-même et pour les autres, au quotidien), c'est-à-dire :
- l'écoute attentive, la gentillesse, l'indulgence, la considération de l'autre et la nécessité de prendre du recul.

Les membres échangent sur le contexte de la pandémie et des défis et enjeux qui ont été relevés par l'ensemble de la communauté interne et externe du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.

Ainsi, les membres du conseil d'administration souhaitent démontrer leur soutien constant en soumettant une motion de remerciements à l'ensemble du personnel interne et externe du CIUSSS de l'Estrie – CHUS, pour leur engagement exceptionnel tout au cours de cette crise sanitaire inédite. Une publication à cet effet sera faite dans le prochain bulletin interne de La VIÉtrine express.

---

## 11.0 Clôture de la séance

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 20.

---

Jacques Fortier, président

---

Stéphane Tremblay, secrétaire